Initiatives ministérielles

selon des études portant sur le cas qui nous occupe, ce moyen est plus efficace.

Par ailleurs, en ce qui concerne le tourisme, il est peut-être vrai qu'à certains endroits, la présence d'un traversier peut présenter un intérêt touristique de quelque importance, mais on est loin du sac de pommes de terre à bord d'un traversier dont parle le député. Je crois que la plupart des touristes seraient en désaccord.

Les habitants de l'Île-du-Prince-Édouard ne semblent pas voir les choses sous cet angle non plus. Le nombre des touristes va augmenter. L'activité économique va s'intensifier. Toutes les études semblent corroborer cette opinion. Les insulaires ont aussi exprimé cet avis lors du plébiscite.

Le député a peut-être raison sur un point, mais pas sur l'ensemble de la question.

M. Elwin Hermanson (Kindersley—Lloydminster): Madame la Présidente, c'est réellement un honneur pour moi que de participer à ce débat sur la modification de la Constitution canadienne qui traite des conditions d'adhésion de l'Île-du-Prince-Édouard.

J'ai eu deux occasions de visiter l'Île-du-Prince-Édouard. Mes séjours là-bas ont été trop courts. La première fois, j'y suis arrivé par avion et la deuxième, par traversier.

Cette île est magnifique et ses habitants ont bien des raisons d'en être fiers. Elle compte beaucoup d'agriculteurs. Plus tôt, nous avons entendu le député de Malpèque, qui a le même problème que moi, je l'ai remarqué. Il oublie de boutonner son veston lorsqu'il prend la parole à la Chambre. Il doit s'agir d'une faiblesse chez ceux d'entre nous qui avons gagné notre vie à cultiver la terre. Je voudrais juste mentionner aussi que c'est à Charlottetown, dans l'Île-du-Prince-Édouard, que j'ai mangé la meilleure chaudrée de palourdes de toute ma vie.

Je ne m'oppose pas à Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard, à la construction, ni même au principe de ce projet. Je crois qu'il est temps d'examiner le processus et les coûts et de déterminer s'il s'agit là de la bonne décision pour le Canada à l'heure actuelle.

D'autres orateurs, notamment de notre caucus, ont soulevé certaines questions constitutionnelles. Je suis tout à fait d'accord avec le député de Calgary–Ouest, qui a demandé pourquoi cette question est tellement importante qu'on relègue au second plan la réforme du Sénat.

Aux yeux du gouvernement, la réforme du Sénat semble un sujet tabou à la Chambre, alors que des modifications à la Constitution qui touchent l'Île-du-Prince-Édouard et qui ont touché les lois linguistiques du Nouveau-Brunswick au cours de la dernière législature semblent ne poser aucun problème. Il semble que les droits de propriété soient un sujet tabou à la Chambre et qu'on ne puisse pas en parler. Par contre, le principe de l'autonomie gouvernementale des autochtones semble tout à fait approprié et a été longuement examiné à la Chambre.

Je ne veux pas m'étendre sur les questions constitutionnelles. Je pense que la crise financière est une question primordiale pour la plupart des Canadiens et je m'en tiendrai donc surtout à l'aspect financier de ce projet, ainsi qu'à la nécessité pour nous, Canadiens et députés, d'établir un ordre de priorités.

Les mégaprojets sont merveilleux. Ils font les manchettes. Un de ces projets vient d'être réalisé dans ma circonscription. Plusieurs élections générales ont eu lieu avant que ce projet qu'on nous avait promis ne soit terminé. Finalement, aux élections générales de 1988, on nous l'a encore promis. Cette fois, il a enfin été réalisé, mais a coûté considérablement plus cher que ce qui avait été prévu au départ. En fait, certains gouvernements, incapables de faire face au coût estimatif, ont essayé de se retirer du financement de ce mégaprojet. Mais, encore une fois, les mégaprojets font les manchettes. Ils attirent les votes. Ils attirent l'attention.

Malheureusement, l'allégement fiscal en faveur de la classe moyenne ne semble pas jouir de la même popularité. Il ne semble pas faire les gros titres. En somme, les politiciens et les gouvernements ont tendance à oublier cet aspect quand ils prévoient les travaux de la Chambre et introduisent des mesures législatives.

Quelques milliers d'emplois très coûteux semblent davantage attirer l'attention. D'après ce j'ai pu déterminer, le coût de chaque emploi créé—des emplois temporaires, précisons—le—s'élève à environ 310 000 \$ par année—personne, ce qui, à mon avis, est plutôt cher.

Par contre, le gouvernement ne semble pas en mesure de parvenir à trouver une stratégie qui réduirait le chômage à long terme. Il semble que cela occupe une place moins importante dans l'ordre de ses priorités. C'est un problème que l'on semble souvent oublier. Nous savons tous que c'est le secteur privé qui est créateur d'emplois et que, pour qu'il en crée, il suffit de réduire le fardeau fiscal des petites entreprises. C'est alors qu'elles pourront créer des emplois et diminuer le taux de chômage, actuellement à un niveau intolérable.

• (1745)

Hibernia est un autre mégaprojet. Pas de problème. Cela attire l'attention, cela attire des voix, donc on y va. Pourrions-nous plafonner les dépenses du gouvernement? Oh non, ce ne serait pas raisonnable!

Je pense qu'il est temps que le gouvernement définisse franchement ses priorités et qu'il les fasse connaître aux Canadiens. Nous avons eu trop de ces projets qu'on ne saurait critiquer. Il y en a plein dans le fameux livre rouge. Le vérité toute nue, c'est que le pays a 500 milliards de dettes. C'est 500 000 millions de dollars et ce n'est plus le moment de dire: «J'aimerais faire ceci ou je voudrais faire cela.» Non, il est temps de décider ce que nous devons faire pour maintenir un niveau de vie décent et transmettre à nos enfants un héritage dont nous pourrons être fiers.

Il est temps que, en tant que dirigeants de ce pays, nous écoutions les Canadiens et nous sachions ce que sont leurs priori-